

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

## Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

### SOMMAIRE

**LES CLOCHES.—ROME :** Réunion de la S. C. des Rites pour examiner les mérites de Marie-Christine de Savoie ; rejet d'une demande du cardinal Haynald ; les archives du Vatican et l'histoire de la Hongrie. — **CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE :** Ordination dans le diocèse de Montréal ; bénédiction d'une cloche aux Frères de la Charité ; Bénédiction de cloches à Oka ; pèlerinage des demoiselles de Marie-Immaculée ; Ordinations dans le diocèse des Trois-



### SOMMAIRE

Rivières. — **EGLISE DU SAINT-ROSAIRE,** ou de la Réparation — **PETITES FLEURS RELIGIEUSES DU VIEUX MONTRÉAL.** — **LE 10 JUIN EN BELGIQUE,** triomphe des catholiques. — **RÉDEMPTION** trilogie de Goupard. — **CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER :** Discours du R. P. Nugent à Liverpool ; procession catholique à Preston ; bénédiction de la première pierre de l'église Saint-Louis à Carthage ; le Sénat français adopte la loi du divorce. — **Décès de la semaine.**

09049

LE NUMÉRO  
2 cents

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT  
Une piastre par an payable d'avance.

LE NUMÉRO  
2 cents

Les abonnements partent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD, CHS, Evêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à  
MM. EUSÈBE SENÉGAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY.

Bureaux : No, 20 rue Saint-Vincent  
MONTREAL.

BIBLIOTHEQUE  
DE LA MAISON MÈRE  
O. N. D.

### PRIÈRES DES QUARANTE HEURES

- Lundi, 7 Juillet — Saint-Barthélemi.
- Mercredi, 9 " — Saint-Anicet.
- Vendredi, 11 " — Sainte-Martine.

### FÊTES DE LA SEMAINE.

**DIMANCHE, 6 Juillet**—Le Dimanche après la Pentecôte—Précieux-Sang de N.-S. Jésus-Christ,

Double, 2<sup>me</sup> classe ornements rouges.

En ce jour on annonce la Solennité du Sacré-Cœur de Jésus, la procession et la consécration pour le dimanche suivant.

- Lundi, 7 Juillet** — Saint-Cyrille et Méthode, E. C., double, orn. blancs.
- Mardi, 8** " — Saint-Elizabeth Vc, semi-double orn. blancs.
- Mercredi, 9** " — S.S. Zénon et leurs compagnons, M.M., semi-double, ornements rouges.
- Jeudi, 10** " — S.S. 7 Frères et C. M.M., semi-double, orn. rouges.
- Vendredi, 11** " — Saint-Pie, P.M., simple, orn. rouges.
- Samedi, 12** " — Saint Jean Gualbert, Abbé, double, orn. blancs.

### OFFICES EXTRAORDINAIRES

**CATHÉDRALE.**—Dimanche, 6 Juillet, Ordination à 6 h. a. m., Confirmation à 7½ h. a. m.

Dimanche, 6, Solennité des églises paroissiales de la Visitation à l'île Dupas, et au Sault-au-Récollet, de la Commémoration de Saint-Paul, près Montréal, de Saint-Michel des Saints.

## LES CLOCHES.

Les érudits sont partagés d'opinion sur l'origine des cloches et sur l'antiquité qu'il convient de leur assigner. Les uns en font remonter l'institution au cinquième siècle et lui donnent pour inventeur S. Poulin, évêque de Nole en Campanie, d'où leur est venu le nom qu'elles portent dans la langue ecclésiastique. Leur usage s'introduisit en France dès le sixième siècle et puis un peu plus tard à Constantinople. D'autres, parlent de cloches prodigieuses de poids et de volume existant en Chine, dès les temps les plus reculés.

Quelque soit l'origine de la cloche, peu importe; ce que nous devons considérer, ce sont ses relations divines, humaines, sympathiques, morales, poétiques; ce sont les idées qu'elle réveille, les émotions qu'elle fait naître, les services auxquels elle est vouée, c'est l'écho et le retentissement qu'elle a dans les cœurs. Or la cloche, ainsi entendue, est toute d'inspiration et de création catholique. Elle s'adonne à tous nos sentiments, elle s'associe à tous nos devoirs publics ou privés, elle consacre tous les actes importants de notre existence, elle fait vibrer par ses accents toutes les fibres de notre cœur.

L'église en bénissant la cloche déploie la plus grande pompe et la plus grande solennité : concours du peuple, convention du clergé, profusion de fins voiles, vapeurs de l'encens, chants sacrés, longues prières, aspersions et ablutions fréquentes, impositions des noms des saints, onctions répétées de l'huile des infirmes et du saint-chrême. Ne dirait-on pas du baptême de ses enfants, ou de la consécration de ses prêtres ou de ses pontifes.

La cloche, à la considérer sous ses rapports artistiques est une véritable œuvre d'art, un merveilleux instrument, qui a ses règles, ses motifs, sa perfection, qui touche au dessin par la pureté des lignes, à la gravure par ses reliefs, à la musique, par la perfection de ses notes et de ses accords.

C'est à cause de la cloche que nos temples se sont élevés, s'élançant vers le ciel d'un essor hardi. Sans elle ils auraient gardé les proportions lourdes et ramassées des basiliques primodiales. L'histoire nous montre l'élévation successive de nos portiques, se développant selon les progrès de l'art nouveau et produisant ces gracieuses campanilles, ces tours gigantesques devant renfermer les cloches et qui font le plus bel ornement du village comme la gloire des métropoles.

Qui ne connaît, pour l'avoir ressenti par lui-même, ce charme du souvenir et cette vivacité d'émotions pieuses qui s'attachent au Clocher et à ses bruits harmonieux. C'est que ce Clocher a protégé les jours de son enfance; c'est que cette Cloche l'a appelé aux leçons du bon pasteur, l'a convié au banquet divin, a pleuré avec lui les funérailles d'un être chéri, ou a frémi de joie sur le ber-

ceau d'un nouveau-né. Pour l'habitant des campagnes, la cloche est tout : elle est sa règle, son moniteur et son guide. Elle marque la division du temps, par la durée de ses vibrations la distinction des jours et la différence de leurs solennités ; elle règle les heures de la réfection et du sommeil.

Naissances, mariages, sépultures, victoires, traités de paix, anniversaires de douleur ou de gloire sont célébrés par sa grande voix. Dès qu'elle s'ébranle, soit pour annoncer l'approche de l'ennemi, ou l'explosion d'un incendie, ou les débordements d'un fleuve, une même pensée, un même sentiment anime tout un peuple. C'est l'étincelle électrique qui se communique à tous les anneaux de la chaîne et c'est ainsi que se manifeste l'influence morale de la cloche, car elle fait vivre tous les hommes dans une communauté d'idées et d'affections. Grâce à elle, en effet, un frère ne peut naître ou quitter la vie, sans que toute la société chrétienne n'en soit avertie et ne forme des vœux de bonheur pour son entrée dans le monde ou n'accompagne par des prières son âme devant le tribunal du souverain juge.

Le triomphe de la Cloche et sa plus belle gloire est dans son application des rapports directs au service divin et à la solennisation de nos fêtes. Non-seulement elle appelle le peuple au service divin ; mais elle est elle-même, une prière, un chant de louange et d'actions de grâces. Pour publier les bienfaits et les louanges de Dieu avec pompe et magnificence, l'Église a emprunté deux voix, l'orgue et la cloche. La Cloche, voix du dehors, expression de la prière dans le temple auguste de l'univers, voix du peuple et de l'humanité tout entière, *voix pleine de force et de vertu*, qui tonne aux oreilles des transfuges de notre foi, qui brise *l'impie pareil au cèdre altier* ; qui porte les terreurs de l'univers et les épouvantes de l'éternité dans les consciences vides de Dieu. Objet de haine ou d'amour, comme la Religion elle-même, elle éveille tous les sentiments, hormis celui de l'indifférence. Elle a la gloire d'inspirer l'aversion à l'infidèle, comme d'être environnée des pieuses sympathies des chrétiens.

Nous devons donc respecter et aimer la Cloche, mais avec intelligence, selon *l'esprit et la vérité*. Il faut suivre la recommandation du grand évêque d'Hippone : *Quand la cloche gémit, pleurez et gémissiez avec elle ; quand elle éclate en accents de joie, réjouissez-vous dans le Seigneur ; quand elle loue et bénit, louez aussi et rendez grâces*. Si elle nous invite à la prière, au travail, au repos, obéissons à ce signal, comme s'il nous était donné de la bouche de Dieu même, chaque fois qu'elle frappe notre oreille, disons nous : Encore une heure détachée de la couronne de nos jours, encore un pas vers le terme de notre course ; mais, en avançant vers ce terme de la vie, quels progrès avons-nous faits dans la voie de l'éternité ? Une dernière heure viendra après laquelle notre existence ne se mesurera plus par le temps ; et si cette heure dernière allait sonner, est-ce dans les mains d'un père ou d'un juge que tomberait notre âme ?

## ROME.

— Le 1er juillet, en présence de Sa Sainteté, se réunira la Congrégation-générale des Rites pour examiner les vertus au degré héroïque de la vénérable servante de Dieu, Marie-Christine de Savoie, reine des Deux-Siciles.

Cette cause à une importance relative. Aussi dans les provinces méridionales de l'Italie, ancien royaume de Naples, tous les évêques ont commandé que le 1er juillet à l'heure même où se réunira la S. C. des Rites des prières publiques se fassent devant le Saint-Sacrement.

Dans tous ces pays la popularité de la vénérable Marie-Christine est très grande : le peuple ne la désigne que sous le nom de la *sainte reine*.

Au Vatican la même Congrégation a examiné une demande présentée au Saint-Siège par Son Em. le Cardinal Haynald et portant la signature d'un grand nombre d'archevêques et d'évêques. Cette demande avait pour but de solliciter la célébration dans tout le monde catholique, l'année prochaine, du XIXe centenaire de la Très-Sainte Vierge.

Cette demande a été rejetée parce que de graves difficultés chronologiques ne permettent pas de préciser au juste l'année où le dix-neuvième centenaire pourrait être célébré, et que, par conséquent, à moins de nouveaux travaux éclairant la question, il n'était pas expédient (*non expedire*) de donner suite à ce projet.

Les Hongrois ont tenu à honneur de profiter de la libéralité avec laquelle S. S. Léon XIII ouvrait aux hommes d'études les archives du Vatican.

Il fallait, à cet effet, des hommes et de l'argent. Une souscription volontaire des Evêques des chapitres, des Supérieurs d'Ordres religieux, etc., fournit promptement une somme de deux cent mille francs. En même temps une commission fut formée, ayant à sa tête M<sup>r</sup> Stumer, évêque de Neushol, président de la Société d'histoire et d'archéologie et de l'Académie des sciences.

Le soin de diriger les recherches dans les archives du Vatican fut confié à un éminent érudit, M. Guillaume Franknoi, abbé de Varadiu, secrétaire-général de l'Académie des sciences.

Les premiers fruits de ces travaux viennent de paraître : ce sont deux volumes qui ont pour titre général : *Monumenta Vaticana, Regni Hungariæ historiam illustrantia*. L'un de ces volumes contient les *Actes de la légation du cardinal Gentili (1307-1311)* qui fut envoyé par Clément V en Hongrie à l'époque où la famille d'Anjou

remplaca sur le trône la race d'Arpad, qui venait de s'éteindre. L'autre renferme les *Dépêches du cardinal Campeggio et du baron Burgio* à l'époque du désastre de Mohacs (1526).

Sa Sainteté à qui M. Franknoi a fait hommage des deux volumes, a félicité les Hongrois de leur zèle, les a exortés à continuer leurs travaux et a exprimé l'espoir que leur exemple serait suivi par les autres nations qui, comme eux, ont reçu les bienfaits du Saint-Siège.

Un nouveau procès vient d'être intenté au *Journal de Rome* pour avoir revendiqué les droits de N. S. Père et des catholiques sur Rome. Bien que ce vaillant journal se soit montré, peut-être inconsciemment, trop sévère pour notre pays, nous lui offrons de nouveau l'hommage de nos sincères sympathies.

#### CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE.

Ordinations à la Cathédrale par Mgr de Montréal, le 29 Juin 1884.

*Diaconat.*—MM. Joseph Cloutier, Pierre Derome, Montréal, et Victor J.-B. Campeau, Springfield.

Dimanche dernier a eu lieu à l'établissement des Frères de la charité (Réforme) la bénédiction d'une cloche par Mgr de Montréal.

Après que Sa Grandeur eut pris place au chœur, M. A. Brien, chapelain des Sœurs de la Miséricorde, monta en chaire.

Le prédicateur ayant pris pour texte ces paroles : *Vox Domine in virtute, vox Domine in magnificentia*, dit qu'on était réuni pour assister à la bénédiction de la cloche du noviciat de la communauté. Les bénédictions du Pontife font de la cloche, d'abord chose profane, une chose sacrée.

Il donna ensuite le résumé des cérémonies qui allaient s'accomplir dans cette bénédiction. On lave les cloches au dedans et au dehors ; on fait des onctions au dedans et au dehors avec de l'huile et on répète ces onctions avec le saint chrême ; on fait ensuite brûler de l'encens sous la cloche ; on met la cloche sous la protection d'un saint en lui donnant son nom et enfin on récite l'évangile dans laquelle il est dit que Marie écoutait les paroles du Seigneur. Après ces cérémonies, la cloche est devenue sacrée.

Après avoir montré que les cloches sont la voix de Dieu et avoir indiqué ce qu'elles disent le prédicateur ajouta : la cloche du noviciat sera la règle qui appellera les jeunes novices à l'accomplisse-

ment de leurs devoirs ; le matin elle indiquera l'heure du lever, puis celle de la messe et, en entendant sa voix, les voisins béniront Dieu d'avoir placé auprès d'eux cette communauté d'hommes pieux et charitables.

Après cette allocution Sa Grandeur assistée de MM. A. Briën et Thérien chapelains de la Communauté, procéda aux cérémonies de la bénédiction et donna le salut.

M. A. Larocque, Senior, et Mme Larocque étaient parrain et marraine de la cloche.

Le même jour au matin les demoiselles de la Congrégation de Marie Immaculée, faisaient leur pèlerinage annuel à l'église Notre-Dame de Lourdes. Conduites par leur directeur M. l'abbé Deschamps, S. S., elles partirent, en costumes, au nombre de deux cents du cabinet de lecture paroissial et se rendirent processionnellement à N.-D. de Lourdes. Là MM. les abbés Maillet et Deschamps leur adressèrent une allocution et le pèlerinage se termina par la bénédiction du T.-S. Sacrement, donnée par M. l'abbé Deschamps.

Les RR. PP. Oblats ont célébré dimanche dernier la fête tutélaire de leur église de la rue Visitation, et la société l'Union Saint-Pierre a célébré le même jour dans la même église sa fête patronale.

La grand-messe a été chantée par M. de Bie, premier secrétaire de son Excellence le Commissaire Apostolique.

Son Excellence était présente, assistée du R. P. Antoine et de M. l'abbé Maillet.

Au chœur, parmi un nombreux clergé, on remarquait M. Schlicking, les RR. PP. Arpin et Schmidt de la compagnie de Jésus.

Le sermon a été fait par M. l'abbé Emard de l'Evêché.

Les journées de lundi et de mardi compteront parmi les grandes journées de la paroisse d'Oka et laisseront un souvenir ineffaçable dans l'âme de tous les paroissiens.

Dès lundi, le village tout entier était pavoisé ; des arcs de triomphes, des branches d'arbres, plantées en terre marquaient le parcours du fleuve à l'église. Toute la population, en habit de fête, était sur pied et attendait avec une vive impatience l'arrivée de Son Excellence le Commissaire apostolique qui devait le lendemain bénir trois nouvelles cloches.

Dès coups de canon annonçant l'arrivée de Son Excellence, le clergé, en procession, croix en tête, portée par un jeune Iroquois, Abraham Diker et suivi de tous les habitants, va recevoir Dom Henri Smeulders à la descente du bateau. Son Excellence donne sa bénédiction à la foule agenouillée et se rend de suite à l'église,

Grâce au zèle et au bon goût des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, l'église d'Oka, terminée, à peine depuis quelques mois, est décorée et ornée d'une façon exquise, avec une élégante simplicité. Au-dessus du maître-autel est placé un oriflammé blanc, portant les armes du Pape et un cartouche avec cette inscription : *Tu es Petrus, et super hanc petram edificabo ecclesiam meam.* Des guirlandes de verdure, des festons de fleurs naturelles s'entrelacent, courent dans toute l'église. Cette décoration a été très admirée par Son Excellence qui en a exprimé toute sa satisfaction.

Dans la journée Son Excellence a été visiter le couvent des RR. PP. Trapistes, les nouvelles constructions, granges, écuries, moulin à farine, scierie, puis Elle s'est rendue à la salle du Chapitre où une réception solennelle lui a été faite et où elle a prononcé une touchante allocution.

Dans la matinée de mardi jusqu'à l'arrivée du bateau, 21 messes basses ont été célébrées dans l'église d'Oka.

A onze heures un très grand nombre de prêtres, venus de divers côtés, se formèrent en procession et conduisirent à l'église le Commissaire apostolique qui devait faire la bénédiction des trois cloches; les parrains et marraines suivaient. L'église quoique très vaste ne pouvait contenir la foule des fidèles.

Les trois cloches sortent des ateliers de M. Chanteloup, l'une Marie-Louise-Charlotte pèse 2,350 livres, l'autre Jeanne-Marguerite-Françoise 1,595 et la dernière, Henriette-Rose-Bernadette 1525. Elles étaient habillées de mousseline blanche et rose et surmontées d'oriflammes. La cérémonie a commencée par un sermon prêché par M. Colin supérieur du Séminaire.

*Vox Domine in virtute, vox Domine in magnificentia*, tel a été le texte du prédicateur.

Après avoir dit que l'Eglise pour exprimer sa vie avait besoin d'emprunter des voix et que ces voix, elle se les était donné par les cloches, le prédicateur a développé les harmonies qui existent entre les cloches, voix que l'Eglise s'est consacré, avec les trois fonctions de l'Eglise : répandre la vérité, la foi ; exercer le culte de Dieu ; veiller à nos destinées éternelles.

Combien les paroissiens d'Oka doivent être heureux ! les voilà en possession de ces cloches dont on vient de montrer la haute et pieuse signification. Quant aux parrains et marraines combien leur concours est grand et beau ! ils viennent de donner à l'Eglise des voix nouvelles ; ils sont venus coopérer à cette grande action il faut les remercier au nom de toute la population. La sainte Eglise saura les protéger et les bénir. Ils sont venus aussi pour rendre honneur au représentant de Notre-Saint-Père, le Pape, qui a daigné présider cette cérémonie.

En terminant, Mr. Colin fait au nom des assistants et au nom du Canada tout entier, une éloquente profession de dévouement absolu, d'attachement filial au Souverain Pontife, au Pape auquel,

comme père, juge et législateur, il promet au nom de tous les canadiens une complète obéissance.

Après ce sermon, dont nous n'avons pu indiquer que les grands traits, Son Excellence le Commissaire Apostolique, assistée du Rev. Père Dazé O. M. I. et de Mr. J. B. Bourget, curé de St. André d'Argenteuil, diacre et sous-diacre, procède à la bénédiction des cloches.

Puis parrains et marraines, dont nous avons relevé les noms suivants sur le registre de la sacristie, viennent sonner leur cloche et faire leur offrande :

*Parrains et Marraines* : Mr. Colin, Supérieur ; Mme Ve Girouard ; Honorable R. Thibaudeau et Mme. Thibaudeau ; Mr. et Mme. J. Grenier ; Mr. et Mme. W, Prévost ; D. Rottot et Mme. Rottot ; Mr. et Mme. D. C. Brosseau ; Honorable C. L. Champagne et Mme. Champagne ; Mr. et Mme. C. H. Champagne ; Mr. J. R. Daout, M. P. ; Mr. et Mme Leclair, père et mère du curé d'Oka ; Mr. et Mme. Joseph Girouard ; Melle. Florestine Deslaurier ; Mr. et Mme. H. M. Perreault ; Mr. William Lalonde, Melle. Lalonde ; Dr. Lachapelle et Mme. Lachapelle ; Mr. T. L. Mathieu ; Dr. Robillard et Melle. Robillard ; Mr et Mme. Z. Raymond ; Mr. J. Roy ; Mr. B. Brulé ; Mr. J. Desjardins ; Mr. A. Seguin, préfet de St. Eustache ; Mr. L. J. A. Derome ; Mme. Flavie Lenoir Rolland ; Mr. C. H. Letourneau ; Mr. Rayan ; M. Mathieu, avocat ; Mr. E. Guindon ; Mr. et Mme. Isidore Lalonde ; Mr. et Mme. Gagnon.

L'offrande a donné la jolie somme de 1200 piastres. Honneur et remerciements à ces généreux donateurs.

Plusieurs membres du chœur de Notre-Dame, conduits par l'abbé Desrochers, S. S. ont fait entendre, pendant la cérémonie, leurs meilleurs morceaux. Mr. J. B. Labelle touchait l'orgue.

Après la bénédiction des cloches un magnifique dîner, présidé par Son Excellence le Commissaire Apostolique, réunit les parrains les marraines et les nombreux membres du clergé qui avaient assisté à cette bénédiction.

---

On lit dans la *Minerve* : " M. l'abbé Sentenne a eu l'heureuse idée, de faire construire un ascenseur dans l'une des tours de Notre-Dame, ainsi qu'une large plateforme-promenade au sommet de la façade, entre les deux tours. Les membres de la presse ont été invités, à visiter ces travaux. On est monté par l'ascenseur jusqu'à la loge du fameux bourdon. C'est une hauteur de plus de cent pieds, où l'on se trouve de niveau avec la plateforme. La vue est superbe de cette galerie, d'où l'on domine toute la ville et tout le port. Cela rappelle la terrasse de Québec. De ce point, on s'est rendu au sommet de la tour de l'ouest. Hauteur, deux cents quinze pieds. Le spectacle, ici, est véritablement admirable, et les étrangers qui veulent jouir du panorama de la ville vue

de près n'ont que faire de gravir la montagne de préférence aux tours de Notre-Dame.

“ M. le curé se propose de faire construire prochainement un deuxième ascenseur, qui portera les visiteurs de la galerie du centre au sommet de la tour de l'Est. On évitera ainsi le Bourdon. Ce second ascenseur, comme le premier, sera organisé de façon à s'arrêter subitement en cas de rupture de câbles en fer. On est ainsi à l'abri de tout danger.”

---

Le Rev. Père Kockerok, provincial des rédemptoristes, doit arriver prochainement à Sainte-Anne de Beaupré, pour faire la visite canonique de la maison que les rédemptoristes y possèdent.

La Congrégation du Très-Saint Rédempteur possède aussi depuis plusieurs années quatre autres maisons en Canada : une à Québec, une à Montréal et deux autres relevant de la province américaine.

Le Rev. Père Kockerok compte retourner par les Etats-Unis où les rédemptoristes ont deux provinces et 30 maisons.

---

Sa Grandeur Mgr. des Trois Rivières a fait le 22 juin à la cathédrale les ordinations suivantes :

**Sous-DIACONAT** :—Revd. P. C. Caron S. J ; Alfred Côté ; Adélaré Bellemare ; Majorique Laperrière.

**DIACONAT** :—Arcène Béliveau.

**PRÉTRISE** :—Joseph Jourdain ; Louis Bergeron ; Ph. Gravel ; E. Déguise ; John Lockney.

---

## AVIS.

---

Nous prions nos abonnés qui n'ont pas encore payé leur abonnement de vouloir bien nous en faire parvenir le montant le plus tôt possible.

Nous venons d'expédier les comptes à nos abonnés de l'extérieur et nous espérons qu'ils leur feront un bon accueil ; ils voudront bien remarquer que les abonnements à la *Semaine religieuse*, comme aux autres journaux, sont exigibles d'avance.

---

ADRESSE

PRÉSENTÉE À SON ÉMINENCE LE DÉLÉGUÉ APOSTOLIQUE, PAR LE PETIT  
SÉMINAIRE DE MONTRÉAL, LE 22 JUIN 1884.

Olim Bernardus sacratam linguere vallem  
Subque crucis vexillo pios ad bella vocare  
Ausus, et exacto certamine tecta revisit,  
Et quibus insenuit divina volumina versat.  
Haud secus accedis, Bernardi ô inclyta proles,  
Nec dulci dubitas cellæ valedicere, nobis  
Felicem, pacis signum, allaturus olivam.  
Quæ dignæ possint tanto pro munere grates  
Persolvi ?..... Quantum nunc exultantia pulset  
Corda tui adspectus, produnt vultusque sereni,  
Et festi plausus manuum, modulique sonori.  
Namque pium, ô Præsul, tibi dum præbamus honorem,  
Ipsum Pontificem augustum veneramur amantes,  
Pastoremque Dei gregis. Olli provida cura est  
De minimis ovibus, quæ late sancta virescunt  
Pascua. Quæ regio Petri non plena labore ?  
Dum stetit in speculâ, totum quæ prospicit orbem,  
Trans mare præcipui direxit pignus amoris  
Ad nos usque ! Sui legatum jussit adesse,  
Qui faciem referat, vocem perducatur ad aures,  
Atque locum teneat, te, quo præsentem videmur  
Cernere personam majestatemque Leonis.  
Ergo longum emensus iter, quum fine potitus  
Optato, æternamque redux adveneris Urbem,  
Atque pedes Summi Pastoris adesse licebit,  
Quæsumus, affari nostris dignabere verbis :  
“ Illic si glacie cursus frenatur aquarum,  
“ At pia corda calent : summo incenduntur amore  
“ Christum erga, Christique domum, petramque perennem  
“ Quæ stat firma Dei domus : et te, maxime Præsul,  
“ Tanto amplectuntur studio, ut tua verba, loquentis  
“ Christi verba putent, ac pro te mille libenter  
“ Oppetiisse neces, fervens et summa voluntas.  
“ Illic vix pueri primas emittere voces,  
“ Balbutire pium nomen didicere parentum,  
“ Pro Patre, pro Papâ, Romæ qui præsidet, orant  
“ Æternum Patrem cælestia regna tenentem.  
“ Mox ubi discipulis altos collegia pandunt  
“ Fontes doctrinæ, tum credere corde docentur  
“ Illico, et audenti solemnus ore fateri :  
“ Romanam extra arcam nullam superesse salutem ;  
“ Hanc lucere facem jactatis æquore vasto,

“ Quæ retegat p̄tro scopulos syrtisque dolosas  
“ Lumine, et errorum spissas exterminet umbras.  
“ Si quâ domus pueros divinâ sorte vocatos,  
“ M̄gno delectu, sacris altaribus offert,  
“ Illa quomodo in æde sacerdotalis honoris  
“ Germen, amata Deo spes tantæ in semine messis,  
“ Cresceret, et flavis tellurem oneraret aristis,  
“ Ni vim, iii succum ingereret vivumque calorem  
“ Lucis Apostolicæ radius primæque Cathedræ  
“ Summus Amor? Nemp̄ illa suis splendoribus ornat  
“ Mentem hominum atque animis ignemque facemque ministrat,  
“ Quæ dum certa tenent, vitæ ratione capessunt?”  
Hæc memori deprompta animo haud ingrata revolves,  
Nunc tu qui Pater es, Papæque Vicarius adstas,  
Sicut Papa vices Christi gerit, eia age, dextram  
Nos super extendas. Nam quos benedicis in orbe,  
Hos Deus in cælo, quia Petrus in Urbe secundat.  
Otia sancta simul sint et jucunda precare;  
Sic punctum omne ferent, d̄m jungent utile dulci.  
Ponimus ecce genu. Tu voce manūque favelo.

Z. G. C.

## ÉGLISE DU SAINT-ROSAIRE OU DE LA RÉPARATION.

Pour devenir bienfaiteur de cette église, il faut donner des pierres, ou des piliers dont les prix sont variables. Il y a des pierres depuis 5 piastres jusqu'à 100 et même 500 piastres; des piliers ou colonnes, de 500 à 4,000 piastres. Les donateurs de ces diverses pierres ou piliers ont droit a un ou plusieurs noms gravés en or sur leurs dons.

On peut donner des pierres ou colonnes au nom des *défunts*; et le paiement peut être exécuté en plusieurs versements. On peut aussi offrir des *vitreaux*, des *autels*, des *objets du culte*, des *matériaux*, comme aussi des bijoux; tous ces dons procureront aux donateurs les mêmes avantages que le don des pierres ou piliers.

Les quinze mystères et les prières du Saint-Rosaire seront représentés et gravés sur quinze colonnes; sur une seizième sera gravé le *Credo*.

*Chapelles et Autels de l'église du Saint-Rosaire.* — La Chapelle du Sacré-Cœur de Jésus sera particulièrement consacrée à la réparation des sacrilèges de tous les outrages que reçoit notre bon Sauveur dans le Sacrement de son amour.

La Chapelle de N.-D. du Sacré-Cœur sera une amende honorable perpétuelle au Cœur Immaculé de notre bonne Mère pour les outrages et les blasphèmes des hérétiques et des mauvais chrétiens.

On espère que les dons seront assez nombreux pour permettre de placer dans l'Église de la Réparation quinze autels en l'honneur des QUINZE MYSTÈRES DU SAINT-ROSAIRE.

*Avantages spirituels.*—Les noms des bienfaiteurs pour au moins une piastre seront inscrits dans un registre qui restera toujours devant le Saint-Sacrement. Un autre registre, placé au même lieu, contiendra les demandes des bienfaiteurs.

Tous les premiers vendredis de chaque mois, six à sept cents communions sont offertes dans les intentions réparatrices indiquées par Notre-Seigneur lui-même à la Bienheureuse Marguerite-Marie, et pour tous les besoins spirituels et temporels des bienfaiteurs.

Toutes les personnes qui contribueront à l'érection de l'église du Saint-Rosaire auront part, *tant pendant leur vie qu'après leur mort*, aux communions, aux messes, aux chemins de la Croix, aux chapellets, en un mot à toutes les prières et les bonnes œuvres qui se feront et se diront dans toutes les chapelles, toutes les maisons, et par toutes les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame: cet Institut compte 800 membres et instruit vingt mille élèves réparties dans 90 maisons. Toutes ces prières et ces bonnes œuvres sont déposées entre les mains et dans les très doux Cœurs de Jésus et de Marie pour être purifiées, perfectionnées et multipliées de manière que la somme toute entière en soit appliquée à chacun de ceux ou de celles qui auront fait au Sanctuaire Réparateur du Saint-Rosaire, ou selon leur dévotion, à quelque un des autels ou des chapelles de la même église, une offrande suivant leurs moyens.

L'œuvre de l'Église de la Réparation commence à être connue aux États-Unis, et de nombreuses et importantes offrandes ont déjà été envoyées de ce côté. Il y en a de très touchantes: au mois d'octobre arrivait de Kingston un billet de cinq piastres avec ces simples mots: "Une pierre pour la chapelle du Cœur de Jésus, au nom de P. Edward B..... âgé de quatre jours....." Que cet exemple soit suivi; qu'à l'occasion d'un baptême, d'une première communion, d'un mariage, on fasse un don au Cœur très-aimable de Jésus-Marie.

## PETITES FLEURS RELIGIEUSES DU VIEUX-MONTRÉAL.

### IV

#### BAPTÊME ET MARIAGE DU BORGNE DE L'ÎLE.

Le grand souci des colons était de fixer près d'eux les sauvages, et surtout d'opérer leur conversion. Mais persuadés qu'à Dieu seul appartient de toucher les cœurs, ils formèrent, entretenus dans ce zèle apostolique par M. de Maisonneuve, des confréries dont le but était de prier pour la conversion des sauvages. Les hommes, qui se donnaient le nom de frères, les dames, qui y entraient comme

sœurs, firent, malgré la difficulté du chemin et les dangers d'être surpris par les cruels Iroquois, de nombreux pèlerinages à la croix de la montagne pour implorer Dieu en faveur des malheureux hérétiques.

“ Les personnes qui pouvaient quitter l'habitation, dit la sœur Bourgeoys, allaient y faire des neuvaines, à dessein d'obtenir la conversion des sauvages et de les voir venir avec soumission pour être instruits. Il se rencontra qu'un jour, des quinze à seize personnes qui y étaient allées, pas une ne pouvait servir la sainte messe. Mademoiselle Mance fut obligée de la faire servir par Pierre Gadois, qui était alors enfant, en lui aidant à prononcer les réponses. Tout cela se faisait avec bien de la piété.”

Des sauvages, Algonquins et Hurons, venaient de toutes parts à Villemarie comme dans un lieu où ils seraient en sûreté contre les Iroquois, et plusieurs y furent instruits et reçurent le baptême. M. de Maisonneuve, s'inspirant des sentiments des Associés de Montréal, avait pour ces sauvages une grande affection et d'incessantes prodigalités, auxquelles ils étaient d'autant plus sensibles que dans cette année, 1643, les provisions de toutes sortes, et surtout de bouche, étaient d'un prix exorbitant. Ces libéralités faisaient dire au R. P. Virmont : “ La libéralité est sans doute la meilleure chaîne dont on puisse user pour gagner et attacher le cœur des sauvages, nommément ceux des Algonquins, si pauvres et si nécessaireux, mais du reste fort traitables.”

De ces conversions, celle qui fut la plus agréable aux colons, fut la conversion d'un Algonquin que les Français appelaient le *Borgne de l'île*. C'était le plus fameux orateur des Iroquois ; il exerçait une grande influence dans sa tribu et, jusqu'alors, il avait refusé par orgueil d'être instruit et de se soumettre au joug de la foi, qu'il trouvait indigne de lui et en détournait même les siens. Or, le 1<sup>er</sup> mars, le *Borgne de l'île* arrive à Villemarie, va trouver M. de Maisonneuve et lui dit : “ L'unique sujet qui m'amène, c'est la prière ; c'est ici que je désire prier, être instruit et baptisé. Que si vous ne l'agréez pas, j'irai aux Hurons, où les robes noires m'enseigneront, comme je l'espère.”

On comprend la joie et l'émotion de M. de Maisonneuve à ces paroles si inattendues. Il s'empressa de répondre au *Borgne de l'île* que puisqu'il voulait se faire instruire et s'établir, il devait rester à Villemarie, que lui-même l'assisterait et qu'il l'aimerait comme un frère. Ce chef témoigna beaucoup de reconnaissance de ces offres et demanda avec instance d'être instruit. C'était là, en effet, son unique ambition pour lui et pour ceux de sa nation. Puis il passa toute la nuit à haranguer les siens pour les exhorter à suivre son exemple, leur montrant les avantages de la foi, condamnant la conduite qu'ils avaient tenue jusqu'à ce jour et promettant de faire mieux à l'avenir avec l'aide de Dieu.

Le baptême du *Borgne de l'île* eut lieu avec toute la pompe dont on pouvait disposer. M. de Maisonneuve lui servit de parrain et le

nomma Paul, et Mme de la Pelterje donna son nom de Madeleine à la femme du *Borgne* qui fut baptisée et mariée le même jour avec lui. L'émotion fut générale et le P. Poncet, qui faisait le baptême, avait peine à retenir ses larmes, douces larmes, larmes de joie ; récompense bien méritée de la piété et du zèle apostolique qui animait tous les cœurs.

Paul, le nouveau converti, montra immédiatement après son baptême, les effets de la grâce de Dieu. Son caractère fut complètement modifié ; d'hautain et d'orgueilleux qu'il était, il devint humble et doux. Son zèle pour apprendre la doctrine était tel qu'il trouvait les jours trop courts, et couchait souvent chez les missionnaires afin de se faire instruire pendant la nuit. " Il assurait même, avec étonnement, qu'il y avait au-dedans de lui quelqu'un qui l'instruisait et lui suggérait ce qu'il devait dire à Dieu." Il ne cessait de louer la générosité de M. de Maisonneuve qui, le jour de son baptême, lui avait donné une arquebuse avec ses munitions, avait fait servir un grand festin à tous les sauvages et, pour fixer le néophyte à Villemarie, lui avait fait présent d'une terre et de deux hommes pour lui apprendre à la cultiver.

Pour montrer sa reconnaissance, Paul se chargea d'un jeune Huron et n'eut pas de repos qu'il ne l'eût instruit et mis en état d'être baptisé. Puis pour témoigner son bonheur d'être chrétien, il alla trouver M. de Maisonneuve, lui disant que pour le remercier d'un si grand bienfait, il avait résolu de rester toujours auprès de lui à Villemarie, et que lorsqu'il voudrait aller en traite aux Trois-Rivières, il ne le ferait qu'avec son agrément. M. de Maisonneuve ne voulut pas astreindre Paul à un si grand sacrifice, et lui dit qu'il pouvait aller et venir comme il l'entendrait et qu'il ne l'en aimerait pas moins.

Après la conversion du *Borgne de l'île*, plusieurs autres baptêmes de sauvages eurent lieu à Villemarie, quoiqu'on le refusât toujours à ceux qui laissaient entrevoir dans leurs demandes des motifs d'intérêt temporel. Le nombre des nouveaux baptisés s'éleva pour cette année, 1643, à 80 environ. Les personnes les plus considérables de la colonie, telles que Mme d'Ailleboust, Mlles Mance, Boulongne, Barré, Lereau et M. de Maisonneuve, J.-B. Legardeur de Repentigny, Louis d'Ailleboust, David de la Touze, s'empresaient de servir de parrains et de marraines aux nouveaux convertis. Les ouvriers n'étaient pas moins heureux de leur rendre le même service ; on retrouve les noms de ces dévoués parrains dans les registres de la paroisse Villemarie.

Comme on le voit, tous les colons étaient imbus de ce zèle apostolique, et de ce désir d'étendre dans ces contrées nouvelles l'Eglise catholique qui animaient les Associés de la société de Montréal et qui étaient les motifs qui leur avaient fait former cet établissement.

## LE 10 JUIN EN BELGIQUE.

En ce jour un réveil éclatant vient de se faire parmi les catholiques belges. Depuis plusieurs années, ce malheureux pays était asservi, opprimé par la Franc-Maçonnerie qui tenait sous sa dépendance tous les fonctionnaires depuis le plus humble jusqu'aux plus élevés, les ministres qui possédait dans le parlement une forte majorité. Par son influence, les lois les plus détestables avaient été votées, entr'autres la loi obligeant les séminaristes au service militaire et la loi scolaire, loi scélérate par excellence, car elle avait pour but de pervertir l'âme de l'enfant dès son entrée dans la vie, préparant ainsi une génération d'athées.

Mais les Belges se sont réveillés, ils ont secoué le joug de la Franc-Maçonnerie et, dans les élections législatives du 10 juin, ils ont donné aux catholiques une majorité de 32 voix.

Ce résultat est un grand événement pour la Belgique et un salutaire exemple donné aux nations où la Franc-Maçonnerie domine. Pour la Belgique, c'est un ministère catholique immédiatement appelé à gouverner, c'est la reprise des relations diplomatiques avec le Saint-Siège, c'est la loi scélérate rapportée, c'est enfin la réparation des ruines morales et matérielles causées par la guerre faite à la religion.

Quant aux nations qui souffrent du mal dont souffrait la Belgique, et plus particulièrement la France, sa voisine, elles trouveront dans cette éclatante victoire des catholiques belges un exemple et un enseignement. L'exemple, c'est que les hommes de bien, les croyants, ne doivent jamais désespérer et, comptant sur les bénédictions de Dieu, doivent combattre avec ténacité pour faire triompher leurs justes revendications; l'enseignement, c'est que, pour vaincre des adversaires aussi unis et aussi redoutables que les Francs-Maçons, le meilleur moyen est encore d'affirmer hautement sa foi et de porter bien haut le drapeau de la religion.

Voici en quels termes la *Semaine Religieuse* de Cambrai apprécie cet important événement :

“ Mais c'est à la Belgique qu'appartient la plus belle et la plus glorieuse victoire. Déjà le 25 mai, aux élections pour les conseils provinciaux, les catholiques avaient enlevé aux libéraux 22 sièges à Anvers, 9 dans le Brabant, 9 dans la province de Namur et plusieurs dans le Hainaut : ce qui leur donnait la majorité dans huit provinces sur neuf. Le 10 juin avaient lieu les élections pour le renouvellement de la moitié des membres de la Chambre des représentants. Des 54 libéraux qui voulaient conserver leurs sièges ou enlever ceux des catholiques sortants, 52 ont été blackboulés, 2 seulement ont pu passer. A Bruxelles même la liste catholique a eu plus de 1,200 voix de majorité.

“ Il y avait à la Chambre 79 députés libéraux et 59 cléricaux, c'est-à-dire défenseurs des droits de l'Eglise; dans cette même

Chambre à moitié renouvelée par les élections de mardi, il y aura 85 cléricaux et 53 libéraux ; ce qui fait une majorité catholique de 32 voix au lieu d'une majorité *gueuse* de 20 voix. " C'est plus qu'un effondrement, dit l'*Echo du Parlement*, organe du ministère qui a brisé les relations diplomatiques avec le Pape et a fait la loi de malheur, c'est un désastre." Et il ajoute : " Quoiqu'on en ait dit, l'enjeu de la bataille était la loi scolaire, la loi scélérate, créée et mise au monde par la Franc-Maçonnerie pour pervertir les âmes à leur entrée dans la vie, sera rapportée. C'est là ce que les électeurs ont voulu avant tout et par-dessus tout. Mais que d'autres choses sont aussi à refaire dans cette Belgique ! Puissent les nouveaux élus avoir l'intelligence et le courage de leur mission. Puissent-ils ne plus faire eux-mêmes les affaires de leurs adversaires et préparer leur retour, comme l'ont fait plusieurs fois leurs prédécesseurs quoique catholiques.

" Ce serait une bien grande illusion de croire que, frappée par le verdict populaire, la Franc-Maçonnerie va rendre les armes. On peut affirmer que déjà dans ses conciliabules elle a mis à l'étude ces deux choses : 1<sup>o</sup> par quels moyens resaisirons-nous le pouvoir qui vient de nous échapper ? 2<sup>o</sup> par quelles influences pourrons-nous obtenir que pendant notre interrègne notre œuvre reste aussi entière que possible ? Pour se soustraire à ces influences et en prévenir les effets, les catholiques n'ont qu'à se montrer aussi franchement catholiques que les francs-maçons se sont montrés ouvertement francs-maçons. C'est ainsi d'ailleurs qu'ils répondront aux vœux de leurs électeurs et qu'ils assureront entre leurs mains la direction des affaires de leur pays."

---

## RÉDEMPTION.

---

— Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Paris :

" RÉDEMPTION est le titre d'une trilogie sacrée dont les paroles et la musique sont de Gounod : c'est une œuvre éminemment religieuse. Cette trilogie a été exécutée vendredi dernier pour la seconde fois à Paris, dans la grande salle du Trocadéro. Elle a excité la même admiration et le même enthousiasme que la première. Il est beau, dans notre siècle sceptique et impie, au moment où toutes les puissances de ce monde conspirent contre le Christ, il est beau, disons-nous, de voir le plus illustre de nos compositeurs modernes consacrer son talent, comme aux âges de foi, à faire revivre sous nos yeux les grandes scènes de la Rédemption opérée par Jésus Christ. Dans une succession de morceaux admirables, il chante la passion de Notre-Seigneur, sa résurrection et son ascension, la prédication des apôtres et le triomphe de l'Eglise. La première partie de la trilogie, consacrée à la Passion, est peut-être la plus belle ; la *marche du Calvaire* où les chœurs exé-

citent l'hymne *Vicilla regis* sur des paroles françaises pendant que l'orchestre joue une *marche* rappelant les insultes et la joie impie des ennemis du Christ, est d'un effet grandiose et incomparable. Cette œuvre magistrale, que l'Angleterre a entendue et applaudie avant la France, se termine majestueusement par l'*Hymne apostolique*, pour l'orchestre et les chœurs, écrite dans le style des anciennes séquences de l'église. Nous joignons nos modestes hommages aux félicitations et aux applaudissements que cette œuvre remarquable a valus à l'éminent compositeur."

### CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER.

A Liverpool, à l'occasion de la fête de la reine, le 10<sup>e</sup> régiment des volontaires de Lancashire s'étant rendu processionnellement à l'église, le R. P. Nugent lui a adressé un discours prouvant que les bons catholiques sont aussi d'excellents citoyens.

Après avoir développé le texte : "*Travaillez comme un bon soldat du Christ*", le R. Père a terminé ainsi :

" Il faut que vous vous montriez sincèrement et ouvertement catholiques. Il y a à Liverpool en ce moment plus de 200 mille catholiques. Quand j'ai été consacré prêtre, c'est-à-dire il y a de cela 30 ans, il y en avait tout au plus cent mille. Mais, malheureusement, le nombre proportionnellement plus considérable de ceux qui accomplissent aujourd'hui leurs devoirs religieux est en décroissance. Si, à l'occasion de l'anniversaire de la reine, 60,000 catholiques assistent aujourd'hui à la messe, je suis sûr qu'il y en a parmi eux beaucoup qui ne l'ont plus entendue depuis longtemps. Il faut plus de constance dans les principes. Les membres de la Brigade irlandaise doivent donner le bon exemple. Il ne suffit pas de porter l'uniforme de soldat; il faut se rappeler qu'il doit être un symbole de la lutte spirituelle que chacun doit nécessairement livrer en faveur de la croix du Christ contre les ennemis de son salut."

A Preston a eu lieu le lundi de la Pentecôte une procession dans laquelle figuraient plusieurs bannières. Celle de la *Guilde* des filles de Saint-Ignace représentait la vision qu'a eue Saint-Ignace en sa route pour Rome lorsqu'il y allait pour obtenir l'approbation des statuts de son ordre. Le Père Eternel et Jésus-Christ portant sa croix lui apparaissent; Jésus lui promet de soutenir sa cause. Les inscriptions étaient tracées sur cette bannière.

Cette procession, faite publiquement avec des images et des bannières de saints dans ce pays protestant, montre que la tolérance religieuse a fait de grands progrès en Angleterre.

Le 11 mai, Mgr Robert, évêque<sup>\*\*\*</sup> de Marseille, sur l'invitation de Son Em. le cardinal Lavignerie, a béni la première pierre de la nouvelle église nationale de Saint-Louis de Carthage.

Le clergé de Tunis et des environs, les élèves du Séminaire ceux du collège catholique de Tunis et un grand nombre de Français, de Maltais, et d'Italiens, assistaient à cette cérémonie.

Avant la bénédiction Mgr Robert a prononcé une allocution. Il a d'abord montré l'Eglise d'Afrique délivrée de l'arianisme par la conquête de Justinien, puis désolée par l'invasion arabe. Enfin arrivent Saint-Louis et les croisés :

“ Dieu cependant, qui voulait faire revivre cette belle Eglise, déposa dans son sein des germes de résurrection. Il envoya pour terminer ici sa sainte vie par une mort plus sainte encore notre grand roi de France, Saint-Louis. Ce héros chrétien, qui se regardait comme le sergent du Christ et de son Eglise, fit entendre, avant de mourir, ces paroles : “ Oh ! qui nous donnera de voir la foi chrétienne prêchée à Tunis ? ”

“ Ce vœu devait être exaucé. Quelques siècles après, venait à Tunis même un fils de la France, Saint-Vincent de Paul. Après avoir sanctifié cette terre par sa captivité, il y envoya ses missionnaires, qui, de concert avec les religieux Rédempteurs et les fils de Saint-François, ont tenu toujours allumé le flambeau de la foi, jusqu'à ce qu'un fils de Saint-Louis eût commencé à rendre par la force de ses armes l'Afrique du Nord à la chrétienté.

“ Alors l'antique Eglise d'Afrique sortit du tombeau, et aujourd'hui s'opère son entière résurrection. Le cardinal Lavigerie, complétant l'œuvre de ses prédécesseurs sur le siège d'Alger, lui a rendu la perfection de sa hiérarchie en devenant une province ecclésiastique. Bien plus, elle a trouvé en elle-même toutes les sources de la vie, en sacrant des évêques sortis du sein de son clergé. Devenue féconde à l'égard des églises les plus anciennes, cette terre a vu déjà germer des vocations religieuses. Elle a produit une nouvelle congrégation, dont le berceau a été déjà plusieurs fois empourpré du sang de ses enfants. Mais l'Eglise d'Afrique n'avait point repris toute sa perfection tant que Carthage n'était point redevenue sa tête. Et voilà que le chef de cette Eglise a reçu maintenant du Saint-Siège la mission de gouverner l'Eglise de Carthage, et que se trouve ainsi réalisé le vœu prophétique de Saint-Léon IX au XI<sup>e</sup> siècle, qui, en affirmant le privilège de la primauté de l'évêque de Carthage, le voyait par la pensée ressusciter un jour dans la gloire.

De grandes choses ont été faites, mais l'avenir les verra grandir et se perfectionner encore. Cette pierre fondamentale en est le symbole : *Lapis iste vocabitur domus Dei.*

\*\*\*  
En France, la Chambre des députés vient d'affirmer une fois encore sa haine contre la religion. Malgré un éloquent discours de Mgr Freppel, qui avait arraché des applaudissements à ses adversaires, malgré les efforts de M. le baron Reille qui présentait un contre-projet, conciliant tous les intérêts, il s'est trouvé une très forte majorité pour voter l'article 2 du projet de loi qui impose à tous les Français le service militaire égal,

Par cette loi les séminaristes seront obligés d'interrompre leurs études pour faire trois ans de service et ne pourront être ordonnés prêtre qu'après avoir servi trois ans.

Le mauvais vouloir des députés et leur esprit de persécution est d'autant plus évident que pendant qu'ils repoussent toute exception et toute dispense pour les jeunes gens qui se destinent au sacerdoce, ils en admettent de très nombreuses pour ceux qui se destinent à l'enseignement de l'état ou à certaines fonctions. Ce que ces députés, des *sous-vétérinaires*, selon l'expression méprisante qu'employait Gambetta pour caractériser leur intelligence, veulent, c'est de rendre le recrutement du clergé très difficile, sinon impossible.

La haine, aveugle, stupide, contre la religion voilà la seule croyance de ces hommes, et en faisant appel à cette haine, il n'est pas de sottises qu'on ne puisse leur faire commettre.

Aussi M. Ferry, le premier ministre, qui les connaît bien et qui est bien digne de les commander, a-t-il mis dans son projet de révision de la Constitution un article pour supprimer les prières publiques, qui d'après la Constitution de 1873, se font à l'ouverture des sessions des deux Chambres.

Ces fiers républicains seront tous d'accord pour supprimer les prières publiques. Bien loin d'imiter les républicains des États-Unis et de la Suisse qui estiment, eux, que le meilleur moyen de rendre leurs travaux sages et fructueux, est de les placer sous la protection divine, les républicains français vont saisir avec empressement cette occasion de faire une profession publique d'athéisme. Et de cela ils seront orgueilleux et superbes.

Cet esprit de vertige et d'irréligion gagne aussi le Sénat ; il vient en effet d'adopter une loi qui rétablit le divorce. Malgré toute l'éloquence de M. Jules Simon, un républicain cependant, et qui n'est pas le premier venu ; malgré toute la science juridique de M. Allou, encore un républicain, pour démontrer les nombreux et graves inconvénients du divorce, le Sénat a décidé que ce régime démoralisateur serait de nouveau imposé à la France.

On dirait vraiment que les deux Chambres françaises prennent à tâche de blesser les croyances les plus intimes des catholiques et veulent rendre tous les jours la persécution plus aigüe et plus générale.

Pauvre France, dans quelles mains est-elle tombée !

Les catholiques, cependant, ne se découragent pas ; ils redoublent d'efforts et luttent avec l'énergie des vrais croyants. L'épiscopat déploie un zèle et une intelligence qui étonnent leurs adversaires et font l'admiration des fidèles ; le clergé est magnifique de résignation et de courage ; les laïques sacrifient leur temps, leur santé et leur bourse pour fonder des œuvres, instruire les ignorants, et secourir tous ceux qui souffrent. Aussi espérons-nous que Dieu, touché par tant de dévouement et tant de foi, sera miséricordieux à notre ancienne mère-patrie et trouvera que son châtiement a assez duré,

## DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de  
prier pour les morts, afin qu'ils soient  
délivrés de leurs péchés.  
ii Mach. XIII, 46.

### PRIONS POUR NOS MORTS :

Catherine Roach.—Mary Kelley.—Isidore Filion.—Ann Doran.—  
Prèscile Levasseur.—Edonardina Frigon.—Zoé Langlois.—Thos Butter.  
—Marie Barbeau.—Joseph Gervais.—Napoléon Bellemore.—Valèda  
Rathé.—Joseph Généreux.—Marie Brenner.—Damase Henri.—Lucie  
Blain.—Ludger Guénard.—John Driscoll.

### DE PROFUNDIS.



## Été 1884.

Nouveaux Poêles à l'huile de charbon à  
quatre Ronds, Sorbetières, Urnes pour l'eau,  
Couteaux de Table et Canifs, Outils amé-  
liorés pour ouvriers, Serrures de toute  
sorte, qualité rare, Presses à fruits, etc.



**L. J. A. SURVEYER**

1588 RUE NOTRE-DAME, (En face du Palais de Justice)

## LE GRAND VATEL

RESTAURANT

**26 RUE SAINT-JACQUES 26**

REPAS A TOUTE HEURE.

Cet établissement est fréquenté par l'élite de la société; par les membres du Clergé qui  
leurs affaires appellent à la ville; par la magistrature, les professions libérales et le haut  
commerce.

SERVICE PROMPT ET POLI.

JOSEPH RIENDEAU, Propriétaire.

**PERRAULT & MESNARD,**

ARCHITECTES

**93, 99 Rue Saint-François-Xavier, 93, 99**

Boîte 1414, P. O.

**MONTREAL**

GRANDE FONDÉRIE DE CLOCHES



**BURDIN Aîné**

Rue de Condé, 28  
LYON, FRANCE.

Représentée à Montréal par M. R. Beullac, 229 Notre-Dame

**LAVOIE & BEAULIEU**

**ATELIER DE**

Peinture décorative, Sculpture, Dorure, Etc.

*Ecussons, Tableaux, Travaux artistiques.*

MM. LAVOIE ET BEAULIEU sont en état d'exécuter toute espèce de travaux artistiques de Decorations d'Eglises, de Chapelles, Statues, Bannières religieuses, Drapeaux, Etc., avec soin, et dont ils garantissent entière satisfaction.

**PLANS** pour décoration intérieure d'Eglise, Chapelle, Autel, Chaire, Etc.

Ils fabriquent à des prix qui défient toute concurrence, les Autels, Chaires d'Eglise et tous autres objets consacrés au culte divin. Ils ont en main des modèles de décoration exécutés par les plus célèbres Artistes Européens, et se chargent de toutes espèces d'Imitations de Bois, Marbre, Peinture, Etc.

On peut faire exécuter ces divers ouvrages dans n'importe quelle partie du Canada et des Etat-Usis, on s'adressant à :

**O.M. LAVOIE-D A. BEAULIEU**

**231 NOTRE-DAME CENTRE 231**

**MONTREAL.**

**GABOURY & GADREUX**

**ENTREPRENEURS ;** d'Eglises, Couvent's résidences, à la Campagne et à la Ville.

**REPARATIONS** Exécutées à bref délai à **PRIX MODÉRÉS.**

**137 ET 139 RUE VISITATION 137 ET 139**  
**MONTREAL.**

QUATRE PREMIERS PRIX A L'EXPOSITION PROVINCIALE DE QUEBEC.  
POUR IMPRIMERIE ET RELIURE

**EUSEBE SENECAI & FILS**

No. 10, Rue Saint-Vincent Montréal

On exécute à cet établissement toute espèce d'ouvrages, tels que :

IVRES, JOURNAUX, REVUES PÉRIODIQUES, MUSIQUE,  
PAMPLETS, PROSPECTUS, CIRCULAIRES, BLANCS D'ASSURANCES  
PETITES AFFICHES, BLANCS DE BANQUE, BLANCS-DE-COUR.  
BLANCS DE REÇUS, FACTUMS, PLACARDS, ETC.  
BILLETS DE CHARGEMENTS, CATALOGUES D'AFFAIRES  
CARTES DE VISITES, LETTRES FUNÉRAIRES.

LE TOUT EXÉCUTÉ AVEC ÉLÉGANCE ET PROMPTITUDE.

A des Prix très-réduits.

# 25 Cts

Employez les

**Pilules de McGale**

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

A VENDRE PARTOUT.

**LANTHIER & Cie.,**

271, Rue Notre-Dame.

Notre maison, comme les années précédentes, possède l'assortiment le plus complet de Chapeaux Anglais, Français et Américains de tous genres et de toutes qualités, pour hommes, jeunes gens et enfants. Pardessus imperméables de toutes descriptions. Parapluies des célèbres maisons de Martin, Sangster etc.—Le département des Messieurs du Cloqué est une de nos spécialités. Chapeaux de soie Romain et ordinaire, feutre dur et mou. Pardessus et Manteaux en Tweed et Cachemire noir.—Les prix varient selon la qualité de l'article.

POUR AVOIR DE

**Bonnes Photographies**

A BON MARCHÉ

Visitez l'établissement de

**H. LARIN**

18 — RUE SAINT-LAURENT — 18

M. A. BAYARD, artiste au crayon, avantageusement connu, invite le clergé et le public à visiter son atelier et garantit la ressemblance parfaite de ses portraits au crayon d'après photographies.

**111, RUE SAINT-LAURENT**

Coin de la rue Lagachetière

MONTREAL.

**ARCAND FRERES**

Marchands de Nouveautés

**MAGASIN A UN SEUL PRIX**

Spécialité pour les Manteaux de Dames et Habillements de Messieurs.

W. ARCAND, Tailleur.

**LOUIS MONETTE**

**BOUCHER**

EN GROS ET EN DETAIL

Fournisseur de plusieurs communautés religieuses de cette ville

Marché Ste-Anne, Etal 13 et 14

MONTREAL.

Roast-Beef, Steaks, Veau, Mouton, Langues et viandés salées au goût des acheteurs.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

ÉTABLI EN 1859

**HENRY R. GRAY**

**Chemiste-Pharmacien**

**144, Rue Saint-Laurent**

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec soin. Première qualité de drogues et matières chimiques.

**LUCIEN BENOIT**

**ENTREPRENEUR**

a transporté ses ateliers de sculpture, dorure, peinture, etc., aux

NOS 198, 200,

**RUE JACQUES-CARTIER**

en arrière de la Banque d'Épargne

Mr L. BENOIT se charge d'exécuter toute espèce d'ouvrages tels que sculpture, dorure, peinture, autels, chaires, Chemins de Croix, et tout objet servant surtout aux décors d'église et aux besoins du culte.

# MENEELY BELL COMPANY

A TROY; ETAT DE NEW-YORK.

Spécialité de CLOCHES et de CARILLONS

POUR LES EGLISES

FABRIQUE GARANTIE

Catalogue illustré envoyé sur demande, gratis.

Addresser : CLINTON H. MENEELY BELL COMPANY,

Troy N.-Y. U.-S. A.

---

## AUX ECONOMES BON BEURRE EN TINETTES

De 15 à 18 cents,

Au Marche à Beurre de

J. B. RICHER

No 468 Rue Lagauchetiere

NOTE

☞ BEURRE, THE,

VINS, BIERE ET PORTER

UNE SPÉCIALITÉ.